

Image not found or type unknown



Desertion militaire de 1 mois

Par **doudou**, le **29/06/2009 à 14:26**

Bonjour,
Je suis en état de desertion depuis le 30 mai je doit y retourner demain je vais me presenter car je ne veut pas avoir de souci.
Je voudrais savoir ce que je risque financierement(m'ont il qd meme verser ma solde car a ce jour je ne l'ai pas)et surtout ils vont me punir?

Par **rrousseau22**, le **22/10/2010 à 13:19**

Bonjourrrrr
Voici le lien d'une association qui s'occupe des droits militaires pour les déserteurs de l'armée Française.
Bonne chance.
rrousseau22
<http://adoc.kazeo.com>